

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tel. : (+251-11) 5513 822 Télécopie: (+251-11) 5519 321
E-mail: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
462^{EME} RÉUNION
ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE
16 OCTOBRE 2014

PSC/PR/2.(CDLXII)

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
SUR LA SITUATION EN SOMALIE

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
SUR LA SITUATION EN SOMALIE

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport est soumis en application des décisions pertinentes du Conseil. Il donne un aperçu des principaux développements intervenus en Somalie au cours de la période sous examen, ainsi que de la mise en œuvre du mandat de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et d'autres questions connexes. Le rapport se conclut par des observations sur la voie à suivre.

II. DÉVELOPPEMENTS POLITIQUES

2. L'évolution politique générale en Somalie demeure encourageante. En attestent les progrès accomplis en ce qui concerne le processus de formation de l'État, la révision de la Constitution et les préparatifs pour les élections de 2016.

a) Processus de formation de l'État

3. Depuis la signature, en août 2013, de l'Accord d'Addis Abéba sur la création de l'Administration intérimaire de Jubba, des avancées ont été enregistrées dans sa mise en œuvre. Par ailleurs, des Accords ont été conclus pour la création de deux autres États, à savoir les États du Centre et du Sud-Ouest. Le 23 juin 2014, le Groupe des 6 du Sud-Ouest et une délégation du Groupe des 3 du Sud-Ouest ont signé un Accord historique à Villa Somalia, en vue de la mise en place d'une Administration intérimaire pour le Sud-Ouest, qui comprendrait les régions du Bay, du Bakol et du Shabelle Inferieur. Un Comité technique a été mis en place pour préparer la feuille de route pour la création de l'Administration intérimaire pour le Sud-Ouest. Alors que certaines parties prenantes, y compris le Président de l'État des Six Régions, Medobe Nunow, et le Ministre de l'Intérieur du Gouvernement fédéral de la Somalie (GFS), Abdullah Godah Barre, en contestent la légitimité, l'Accord de Baidoa a été soutenu par la communauté internationale et certaines grandes figures du GFS.

4. Le GFS a eu des consultations avec des représentants des régions centrales, y compris "l'État régional de Galmudug", "l'Administration de Himan&Heeb" et les dirigeants d'Ahlu Sunna wal Jamaa. Ces consultations ont abouti à la signature d'un Accord au terme duquel les parties concernées se sont engagées à créer une Administration pour le Mudug et le Galguduud. Les Nations unies, l'Union européenne (UE), l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD) et l'UA ont signé l'Accord, en qualité de témoins. Les dirigeants de "Human&Heeb", qui n'avaient pas signé l'Accord en même temps que les autres parties, l'ont finalement fait, le 6 août 2014.

5. La région contestée du Sool continue de connaître une tension après que les forces de Somaliland ont pris le contrôle de la ville de Taleex, le 12 juin 2014, et perturbé une Conférence regroupant les dirigeants, les sages et les partisans de "l'État auto-proclamé de Khatumo". Par la suite, le Gouvernement du Puntland a renforcé sa présence militaire dans la région contestée. Les dirigeants de "Khatumo" se sont réinstallés à Saaxdheer, une

localité dans la région du Sool. Le 14 août 2014, Ali Khalif Galayr a été élu nouveau Président de "l'État de Khatumo".

6. Les relations entre le GFS et le Puntland restent tendues. Le 31 juillet 2014, le Puntland a annoncé le gel de toutes les relations et activités de coopération avec le GFS en réaction à la signature de l'Accord sur la création d'un État pour le Galguduud et le Mudug. Le 2 août 2014, le Président du Puntland, Abdiweli Mohamed Ali Gaas, a suspendu la coopération avec le GFS et a retiré 10 membres du Parlement fédéral à la suite de l'approbation par le Gouvernement de la création du nouvel "État du Centre" dans les régions du Mudug et du Galgudud. De hauts responsables du Puntland se sont opposés à l'annonce par le Gouvernement d'une Administration pour le Mudug et le Galgudud, une région située dans le "Puntland " et qui a été en paix tout au long des 16 dernières années.

7. Le 18 août 2014, les autorités du Puntland ont proposé une période de consultation de 30 jours entre le Puntland et le GFS pour régler les différends opposant ces deux entités. Le 10 octobre 2014, le Premier ministre Abdiweli Sheikh Ahmed s'est rendu au Puntland, et, le 11 octobre 2014, conjointement avec le Président Abdiweli Mohamed Ali Gaas du Puntland, il a lancé les pourparlers entre le GFS et le Puntland, en vue de trouver des solutions aux divergences politiques sur l'interprétation des dispositions de la Constitution provisoire, le partage du pouvoir et des ressources et la création de l'État du Centre. Les deux parties ont, en outre, convenu de la mise en place de mesures de renforcement de la confiance.

b) Révision constitutionnelle, processus électoral et autres questions

8. Des progrès ont été enregistrés dans le processus de révision de la Constitution en Somalie. Le 21 mai 2014, le Parlement somalien a créé un sous-Comité chargé de finaliser la Constitution provisoire et d'élaborer une loi électorale pour les élections de 2016. Un délai de 13 mois a été donné au Comité pour finaliser la Constitution provisoire et élaborer les lois requises, dans la perspective des élections d'août 2016. Le 29 mai 2014, le Conseil des ministres a approuvé la nomination de cinq Commissaires à la Commission indépendante chargée de la révision constitutionnelle et de sa mise en œuvre (ICRIC).

9. Dans le cadre de la préparation des élections, le GFS a créé un Comité parlementaire *ad hoc* pour les élections, en vue d'élaborer un projet de loi relatif à la Commission nationale électorale indépendante et de procéder à une revue comparative des systèmes électoraux. Le Comité *ad hoc* regroupe des membres du Parlement et du GFS. Il n'a pas encore adopté le projet de loi portant création de la Commission nationale électorale indépendante.

10. À la suite de consultations avec divers acteurs, le GFS a publié, le 30 juin 2014, une version révisée de la «Vision 2016» pour la Transformation politique de la Somalie. Le même jour, le Parlement fédéral a adopté la loi sur la Commission de la magistrature. La Commission est l'organe administratif suprême de la magistrature somalienne, et sa création constitue un préalable à la mise en place de la Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction du pays.

c) Processus de stabilisation

11. Des progrès continuent d'être accomplis dans le processus de stabilisation du pays. Les responsables administratifs locaux sélectionnés par le Ministère de l'intérieur et du Fédéralisme assurent la gestion régionale en lieu et place de l'Armée nationale somalienne (SNA) et de l'AMISOM, et ce dans le cadre des efforts de stabilisation en cours. De même, le Premier ministre somalien, Abdiweli Sheikh Ahmed, a présidé la réunion au Sommet de la troisième phase du nouveau Compact (*New Deal*) pour la Somalie (Facilité pour le développement et la reconstruction de la Somalie), avec la participation de la communauté internationale. La réunion a discuté de la situation sécuritaire actuelle en Somalie, en même temps qu'elle a servi de plateforme pour promouvoir un dialogue continu entre le GFS et les partenaires internationaux.

12. Le GFS est également en train de mettre en place la législation nécessaire à la lutte contre le terrorisme. Le 10 juillet 2014, le GFS a approuvé un projet de loi sur la lutte contre le terrorisme pour mieux combattre l'insurrection en Somalie. La loi relative à la lutte contre le terrorisme confère des pouvoirs élargis aux tribunaux, en vue de renforcer leur capacité à traiter les cas liés au terrorisme, et ce à travers des mesures législatives efficaces permettant de punir les actes terroristes par des peines appropriées.

13. Le 16 septembre 2014, une Conférence de réconciliation s'est tenue à Kismayo. Ouverte par le Président Hassan Sheikh Mohamud, la Conférence avait pour objectif de permettre une interaction avec les acteurs principaux des régions du Moyen Jubba et du Jubba Inferieur, ainsi que du Gedo, sur les questions en suspens et de convenir des modalités finales de partage du pouvoir dans la perspective de la création de l'État du Jubbaland. À la suite de la Conférence, le Colonel Adan Shire Bare Hirale a rejoint le processus de paix. Le Colonel Bare Hirale et l'Administration intérimaire de Jubba, dirigée par Ahmed Madobe, ont conclu un Accord en trois points négocié par le GFS et l'IGAD et aux termes duquel le Colonel Bare Hirale a accepté de participer à la deuxième phase de la Conférence de réconciliation de Jubba et d'intégrer ses forces au sein de la SNA. Un Comité a été créé pour ramener la milice du Colonel Bare Hirale dans la banlieue de Kismayo jusqu'à ce qu'un Accord final soit signé. Le GFS espère finaliser la création d'une unité fédérale pour le Jubbaland d'ici décembre 2014.

d) Soutien international

14. Le 13 août 2014, le Conseil de sécurité des Nations unies a effectué une visite historique à Mogadiscio. La délégation du Conseil de sécurité a rencontré le Président Hassan Sheikh Mohamud, le Premier ministre Abdiweli Sheikh Ahmed, de hauts responsables du Gouvernement, le Parlement fédéral et les dirigeants des Administrations intérimaires de Jubba et de Galmudug. La délégation s'est félicitée des récents Accords politiques créant des Administrations intérimaires régionales. Elle a également formé l'espoir que le GFS mettrait d'urgence en place une Commission nationale électorale indépendante, mènerait à son terme le processus de révision de la Constitution provisoire et organiserait un référendum sur cette question d'ici fin 2015, suivi par les élections en 2016.

15. Le 18 septembre 2014, le Royaume-Uni et la Somalie ont coprésidé, à Londres, une réunion sur la SNA. Celle-ci a examiné les voies et moyens du renforcement du soutien à la SNA lors des opérations conjointes avec l'AMISOM. Le 24 septembre 2014, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, une réunion de haut niveau sur la Somalie a été organisée à l'initiative du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon. La réunion s'est félicitée des progrès accomplis, et a réaffirmé son soutien à la Somalie.

III. SITUATION SÉCURITAIRE ET HUMANITAIRE

16. Malgré des avancées relatives dans les localités reprises à Al-Shabaab, la situation sécuritaire en Somalie reste globalement instable. Al-Shabaab continue de mener une campagne asymétrique, tant en ciblant les positions défensives vulnérables de l'AMISOM et de la SNA qu'en plaçant des engins explosifs improvisés sur les voies d'approvisionnement de l'AMISOM et de la SNA. Le 21 février 2014, un groupe de 9 militants d'Al-Shabaab a lancé une attaque meurtrière contre *Villa Somalia*, attaque au cours de laquelle 14 personnes ont été tuées, y compris des responsables gouvernementaux. Le 5 juillet 2014, Al-Shabaab a attaqué le Parlement fédéral, tuant 4 personnes et en blessant 7 autres.

17. Le 8 juillet 2014, Al-Shabaab a attaqué Villa Somalia, tuant 3 soldats de l'AMISOM et en blessant 2 autres. Le 30 août 2014, Al-Shabaab a attaqué la prison des Services nationaux de renseignement et de sécurité à Mogadiscio, tuant trois membres de ces Services. Sept des assaillants ont également été tués au cours de l'attaque. Le 8 septembre 2014, Al-Shabaab a attaqué un convoi de l'AMISOM en route vers Afgoye (Shabelle Inferieur), tuant 6 civils et blessant 4 personnels de l'AMISOM. Auparavant, le 1^{er} septembre 2014, une frappe aérienne américaine avait tué le chef d'Al-Shabaab, Ahmed Abdi Godane, à Barawe. Al-Shabaab a confirmé la mort de son chef, et a désigné Cheikh Ahmad Abu Ubeyda pour le remplacer.

18. L'AMISOM travaille en étroite collaboration avec le GFS à Mogadiscio, ainsi qu'avec les Administrations intérimaires locales dans les zones reconquises, aux fins de rassurer la population locale. Les deux Unités de police constituées (UPC) de l'AMISOM déployées à Mogadiscio continuent de mener des opérations conjointes avec la Force de police somalienne à Mogadiscio (SPF). Ces opérations ont contribué à réduire sensiblement le niveau de la menace asymétrique dans la capitale, et ce à travers une série de mesures incluant la fouille et le bouclage, l'établissement de points de contrôle aléatoires, des initiatives de police de proximité et des programmes de sensibilisation communautaire. Il s'agit là d'autant de mesures qui ont permis à la récupération d'armes, la destruction d'engins explosifs et l'arrestation de plusieurs insurgés soupçonnés d'appartenir à Al-Shabaab.

19. Le cycle de violence que connaît la Somalie, la sécheresse et la hausse des prix des denrées alimentaires continuent d'avoir des conséquences dévastatrices sur les populations somaliennes. Selon le Bureau des Nations unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA), plus de 3,2 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. La malnutrition a atteint des niveaux alarmants. La pluviométrie enregistrée est inférieure de plus de moitié au niveau normal de la saison des pluies d'avril à juin. Il y a

environ 1 million de réfugiés somaliens, cependant que le nombre de déplacées internes s'élève à 1,1 million de personnes.

IV. DÉPLOIEMENT ET ACTIVITÉS DE L'AMISOM

20. L'effectif des personnels en uniforme de l'AMISOM déployés dans les six Secteurs est de 22 056 sur un effectif autorisé de 22 126; la différence découle des rotations des différents contingents. Les troupes se trouvant sur le théâtre de la Mission sont composées de 6 220 soldats ougandais, 5 338 soldats burundais, 4 395 soldats éthiopiens, 3 664 soldats kenyans, 1 000 soldats djiboutiens 850 soldats de Sierra Leone, ainsi que de 75 officiers d'État-major au Quartier général de la Force. La composante police compte 383 fonctionnaires de police déployés, dont 96 fonctionnaires de police, 280 policiers appartenant aux UPC déployées par le Nigéria et l'Ouganda, ainsi que 7 officiers supérieurs qui forment l'Équipe de direction de haut-niveau. Des détachements composés chacun de 5 agents de police ont été déployés dans les villes de Dhobley, Baidoa, Beletweyne, Jowhar et Kismayo. La Mission compte 97 fonctionnaires civils, dont 52 personnels internationaux et 45 agents locaux somaliens. La majorité du personnel international et du personnel national somalien est déployée à Mogadiscio.

a) Opérations militaires

21. À la suite de l'adoption du Concept d'opérations révisé (CONOPS) et du parachèvement du redéploiement des troupes et des équipements dans les nouveaux Secteurs, la première phase de l'opération conjointe d'expansion des zones d'activités de l'AMISOM et de la SNA, dénommée *Opération Eagle*, a été lancée le 3 mars 2014. L'Opération, qui s'est achevée le 30 mars 2014, a abouti à la reprise à Al-Shabaab de huit districts, à savoir : *Rab Dhuure, Wajid, Xuduur, Bulu Burto, Warshik, Qoryooley, Maxaas et Ceel Buur*. Elle a également permis de réduire la mobilité d'Al-Shabaab, obligeant ce groupe à se réinstaller ailleurs.

22. La phase 2, dénommée *Opération Océan Indien*, a été lancée le 25 août 2014, au fin de consolider les progrès réalisés par l'*Opération Eagle*. Des objectifs ont été assignés à chaque Secteur, avec instructions de saisir, sécuriser et stabiliser les principaux districts situés le long du littoral. Dans le Secteur 1, la SNA et l'AMISOM ont conjointement pris le contrôle de Golweyn, le 30 août, et des villes de Bulu Mareer et de Kurtunwareey, dans le Shabelle Inférieur, les 30 et 31 août. Le 6 octobre, les forces de la SNA et de l'AMISOM ont pris le contrôle de Barawe, la "capitale" d'Al-Shabaab et son dernier bastion. Le même jour, dans le Secteur 2, la SNA et l'AMISOM, en route vers la localité de Jamame, ont pris le contrôle de la ville de Bulu-Gudud (à 30 km de Kismayo). Dans le Secteur 3, la SNA et l'AMISOM ont repris la ville de Tayeeglow (Bakol), le 25 août. Dans le Secteur 4, les forces de la SNA et de l'AMISOM ont rouvert la route Beletweyne-Bulu Burto, escortant avec succès 18 camions d'aide humanitaire vers Bulu Burto. Les forces de la SNA et de l'AMISOM projettent de rouvrir la route entre Bulu-Burto et Jalalaqsi. Dans le Secteur 5, la SNA et l'AMISOM ont, le 30 août 2014, ratissé et sécurisé les villes de Fidow et de Jalalagsi. La SNA et l'AMISOM ont, par la suite, pris le contrôle de la localité de Raag Ceel, avant de lancer des opérations qui ont permis de prendre, le 1^{er} octobre, le contrôle de la ville de Cadale, qui était auparavant utilisée comme voie d'approvisionnement par Al-Shabaab.

23. À la suite de cette série de revers sur le terrain, Al-Shabaab a redéployé ses forces vers les zones rurales et la région du Moyen Jubba, visant ainsi à préserver ses équipements et ses combattants dans la perspective de la poursuite de sa stratégie d'attaques asymétriques. Al-Shabaab contrôle encore certaines zones de l'intérieur, entre Kismayo et Barawe, en particulier les villes de Dinsoor, Baardheere, Bu'aale, Jamame et Jilib, ainsi que les zones rurales autour de ces localités. À court terme, Al-Shabaab poursuivra ses attaques en cherchant à créer le chaos et des perturbations, chaque fois qu'il en aura l'occasion. Al-Shabaab continue, en outre, de représenter une menace potentielle pour les voisins immédiats de la Somalie et les pays contributeurs de troupes et de personnes de police à l'AMISOM.

24. Dans le Secteur de Kismayo, le Colonel Barre Hirale s'est rendu au Gouvernement avec 114 miliciens. Par ailleurs, 800 éléments d'Al-Shabaab ont fait défection dans différents Secteurs à la suite de l'offre, par le Gouvernement, d'une amnistie pour les combattants d'Al-Shabaab, valable 45 jours, et ce à la veille du lancement de l'Opération *Océan Indien*.

b) Soutien à la SNA

25. En plus des opérations conjointes menées avec la SNA, la composante militaire de l'AMISOM continue d'assurer la formation et l'encadrement de la SNA dans les domaines du commandement et du contrôle, de la logistique, des unités tactiques et des capacités médicales. Au cours de la période sous examen, l'AMISOM a formé 116 soldats de la SNA dans les techniques de base de la garde statique et 29 jeunes officiers comme commandants de peloton, tandis que la compagnie d'infanterie avancée (Danaab) de la SNA achevait son initiation et sa formation de base. Tous ces entraînements et programmes de formation ont eu lieu au Centre de formation Jazeera à Mogadiscio. L'AMISOM, en collaboration avec l'Équipe de formation de l'UE (EUTM), a entamé une formation de perfectionnement sur le CONOPS dans tous les Secteurs. Environ 7 214 éléments de la SNA sont en cours de formation. En outre, des stages sont en cours de préparation pour la réinsertion des soldats revenant d'une formation à l'étranger, le recyclage d'officiers supérieurs et le lancement d'un programme générique de formation de six mois pour les bataillons résidents. Toutefois, les centres de formation souffrent tous d'un manque d'équipements de base, comme des lits et des armes pour l'entraînement.

c) Operations de la composante Police

26. Au cours de la période sous examen, la composante police de l'AMISOM a continué d'apporter un soutien multiforme à la SPF dans les domaines de la formation/entraînement, de l'encadrement, de l'appui opérationnel et du renforcement des capacités à Mogadiscio, Baidowa, Beletweyen, Kismayo et Dhobley. Des missions de pré-déploiement ont été entreprises à Jowhar et Dhobley, et la police de l'AMISOM y a été déployée par la suite, en août et septembre 2014. Des évaluations conjointes dans les zones récemment conquises, telles que Tiyeglow, Kurtunwaarey et d'autres localités, ont également été menées à la suite de "l'Opération *Océan Indien*".

27. S'agissant de la formation, l'AMISOM a dispensé une formation sur la police de proximité à cent soixante (160) policiers, y compris soixante-neuf (69) femmes, afin de renforcer les capacités de la SPF dans le domaine de la prévention, en partenariat avec les communautés concernées. La composante police de l'AMISOM a également conçu des programmes sur les violences sexuelles basées sur le genre, en collaboration avec l'UNICEF, et la formation policière de base, en collaboration avec la SPF. Des programmes de formation pour 200 policiers somaliens et 200 responsables communautaires à Mogadiscio sont en cours de finalisation, et ce dans le cadre du Projet de surveillance des environs de Banadir. La police de l'AMISOM a également organisé une formation de formateurs sur les Droits de l'homme pour 25 éléments de la SPF, une formation de recyclage pour 110 éléments de la SPF sur de la conduite d'opérations de patrouille, de bouclage et de fouille; ainsi que des formations sur les normes professionnelles et les enquêtes pour 35 éléments de la SPF. Par ailleurs, la police de l'AMISOM organise actuellement une formation de base, qui devrait s'achever à la fin de l'année, pour le recrutement de 500 éléments de la SPF. Pour la première fois, la police de l'AMISOM a décentralisé ses activités de formation dans des zones situées hors de la capitale.

28. La police de l'AMISOM a procédé à la nomination d'un coordonnateur des questions du genre, en vue d'améliorer la gestion des questions liées au genre et d'appuyer les SPF dans l'approche genre du processus de réforme en cours, ainsi que dans la gestion des cas de violences sexuelles basées sur le genre. Conformément au Plan stratégique de la SPF, une évaluation des besoins a été menée auprès de ses démembrements à Baidoa et à Jowhar, pour identifier les défis rencontrés dans la création de cellules destinée aux femmes dans les postes de police. En outre, la police somalienne est en train de prendre les dispositions requises pour la mise en œuvre de sa stratégie de lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre, élaborée conjointement avec la police de l'AMISOM et l'ensemble des acteurs concernées au niveau du GFS. En ce qui concerne l'encadrement, la police de l'AMISOM continue de d'opérer dans les mêmes locaux que la SPF à Baidoa, Kismayo, Dhobley, Beletweyne et Mogadiscio, où des agents de police somaliens sont formés sur place.

29. En ce qui concerne le soutien opérationnel, les deux UPC de l'AMISOM déployées à Mogadiscio mènent des opérations de police conjointes avec la SPF dans la capitale. Au cours de la période sous examen, une Unité canine pour la détection d'engins explosifs a été créée; elle travaille en étroite collaboration avec le Service d'action anti-mines des Nations unies, comme unité de réaction rapide à des crimes graves à Mogadiscio. En outre, grâce à un financement du Gouvernement italien, dix fourgonnettes Toyota ont été affectées à la SPF pour accroître sa mobilité opérationnelle. Dans le cadre des efforts visant à soutenir le processus de réforme, de restructuration et de développement au sein de la SPF, la police de l'AMISOM, grâce à un financement du Gouvernement italien, a mené à son terme la première phase des travaux de rénovation du siège de la SPF. La police de l'AMISOM a également facilité les travaux de rénovation de l'hôpital de Police de la Medina, et met un service médical à la disposition de la SPF. La police de l'AMISOM conseille également la SPF dans nombre de domaines. Enfin, grâce au soutien de partenaires, la police de l'AMISOM a lancé un projet pour la construction du Commissariat de police de l'Aéroport international de Mogadiscio.

30. Au cours du mois d'août, la police de l'AMISOM et la SPF ont conjointement lancé un programme de sensibilisation et de réponse communautaires, comme moyen d'assurer la participation des populations à la lutte contre les attaques asymétriques persistantes à Mogadiscio et dans d'autres régions. Ce programme vise à sensibiliser le public sur la nécessité de travailler en partenariat avec la police, afin de lutter contre la criminalité et d'améliorer la sécurité et la sûreté.

d) Liaison humanitaire

31. Conformément à la version révisée du CONOPS, le Bureau de Liaison humanitaire de l'AMISOM s'emploie à renforcer les relations de la Mission avec la communauté humanitaire, afin de faciliter la fourniture du soutien nécessaire aux populations dans le besoin, en particulier dans les localités reprises à Al-Shabaab. À cette fin, l'AMISOM a mis en place un Forum opérationnel conjoint de partage de l'information qui comprend toutes les parties prenantes concernées. Par ailleurs, le Bureau de Liaison humanitaire de l'AMISOM, conjointement avec le GFS, a procédé à des évaluations dans les régions nouvellement conquises. Les rapports élaborés à cette occasion ont permis à la communauté humanitaire de mieux comprendre la complexité des besoins des populations vivant dans ces régions et d'obtenir des informations précieuses sur la situation générale qui prévaut sur le terrain. Ces évaluations ont également facilité la planification et la mise en œuvre, par l'AMISOM, de projets à impact rapide dans les nouvelles régions nouvellement conquises.

32. Les résultats initiaux de ces évaluations font apparaître l'ampleur des besoins humanitaires dans toutes les régions visitées. À travers le Forum opérationnel conjoint de partage de l'information et des données qui seront recueillies dans le futur, les acteurs humanitaires seront à même de mieux comprendre les besoins des populations affectées, ainsi que d'accéder à elles et de répondre à leurs besoins de façon coordonnée.

e) Aspect Genre

33. Le Bureau Genre de l'AMISOM s'emploie à mettre en œuvre la Stratégie de la Mission pour la prise en compte de la dimension genre, afin de renforcer la mise en œuvre de son mandat. Au cours de la période sous examen, et outre la création de cellules chargées des questions du genre à Beletweyne et à Kismayo, le Bureau Genre a organisé deux forums de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Par ailleurs, dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la Femme, édition 2014, le Bureau Genre a organisé une réunion sur le thème suivant : « Rendre hommage aux Femmes participant aux opérations de maintien de la paix et saluer leur contribution à la paix et à la stabilité en Somalie ».

f) Droits de l'homme

34. Au cours de la période sous examen, et consciente des obligations qui lui incombent en vertu du Droit international humanitaire (DIH) et des Droits de l'homme, ainsi que des instruments pertinents de l'UA, l'AMISOM a continué de déployer des efforts soutenus pour que ses opérations sont menées en conformité avec le Droit international humanitaire applicable. C'est ainsi que le Commandant de la Force a publié

des Directives sur la conduite des opérations à l'intention de tous les Commandants de Secteur, leur demandant, dans la conduite des opérations, de respecter scrupuleusement la Politique de diligence du Secrétaire général des Nations unies en matière de droits de l'homme. En ce qui concerne la formation, l'AMISOM, avec le soutien du Bureau d'appui des Nations unies à l'AMISOM (UNSOA) et de la Mission d'assistance des Nations unies en Somalie (MANUSOM), dispense, de façon systématique, une formation en Droit international humanitaire et des Droits de l'homme avant tout déploiement sur le terrain. Cette formation est renforcée par des modules spécifiques à la Mission sur les principes clés du DIH à l'intention des officiers supérieurs de l'AMISOM. En outre, depuis 2012, l'AMISOM organise des cours de formation en Droit international humanitaire pour les officiers subalternes et supérieurs de la SNA.

35. Conformément à la résolution 2144 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies, qui demande à la MANUSOM, à l'UNSOA et à l'AMISOM de collaborer à la mise en œuvre de la Politique de diligence du Secrétaire général des Nations unies en matière de droits de l'homme, ces trois institutions ont créé un Groupe de travail conjoint à cet effet. Ce Groupe de travail a tenu sa première réunion à Mogadiscio, le 15 février 2014. À la suite de cette réunion, le Groupe a élaboré un rapport sur les mécanismes existants au sein de l'AMISOM, de la SNA et de la MANUSOM, mettant en relief les lacunes existantes et formulant des recommandations sur les mesures additionnelles à prendre pour assurer un meilleur respect de la Politique de diligence du Secrétaire général des Nations unies en matière de droits de l'homme.

36. L'AMISOM est déterminée à mettre intégralement en œuvre les dispositions pertinentes de la Circulaire du Secrétaire général des Nations unies de 2003 sur les mesures spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels. Elle a adopté une politique de prévention de l'exploitation et des abus sexuels. En réponse au récent rapport de *Human Rights Watch*, l'UA, préoccupée par les allégations d'exploitation et d'abus sexuels qui y sont contenues, a engagé un processus pour une enquête approfondie sur les faits allégués.

37. S'agissant, enfin, de la Cellule de suivi, d'analyse et d'intervention concernant les victimes civiles (CCTARC), l'AMISOM et l'UNSOA ont désigné des Points focaux auprès de cette Cellule. En septembre 2014, un consultant a été recruté pour animer la Cellule. En outre, l'UA a recruté un agent de saisie de données pour la Cellule, laquelle est déjà fonctionnelle et dont les efforts sont complétés par l'élaboration d'une matrice de suivi des victimes civiles.

g) Affaires civiles

38. Le Bureau des Affaires civiles de l'AMISOM a continué de mener des actions en complément aux opérations militaires, et ce en appui aux efforts du GFS pour l'extension de l'autorité de l'État et la promotion de la confiance au niveau communautaire. Au cours de la période sous examen, le Bureau des Affaires civiles de l'AMISOM a, dans la perspective du lancement de la première phase des opérations *Eagle* et *Océan Indien*, interagi avec des responsables communautaires à différents niveaux, afin de leur fournir des analyses de situation actualisées, et de mobiliser le soutien des populations aux opérations militaires. En outre, le Bureau des Affaires civiles de l'AMISOM s'emploie à

mettre en œuvre des projets à impact rapide, avec un accent particulier sur la santé, l'eau, les infrastructures et l'éducation.

39. Le Bureau des Affaires civiles collabore également avec le Ministère somalien du Travail et des Affaires sociales, afin de sensibiliser la société civile sur les politiques du Gouvernement, en particulier la Vision 2016. Du 18 au 21 août, le GFS et l'AMISOM ont organisé une Conférence à Kigali, aux fins d'identifier le rôle que les organisations de la société civile peuvent jouer en soutien à un dialogue politique inclusif et à l'initiation de processus de réconciliation sociale, afin de restaurer la confiance entre les communautés. Les participants ont convenu de créer un réseau d'organisations de la société civile somalienne qui travaillera avec le GFS pour mettre en œuvre la Vision 2016. Le Bureau des Affaires civiles de l'AMISOM, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports, a également élaboré des programmes visant à impliquer les jeunes somaliens dans la promotion du dialogue et de la réconciliation, ainsi que de la sécurité et le développement.

V. SOUTIEN LOGISTIQUE DES NATIONS UNIES

40. L'UNSOA a continué à apporter à l'AMISOM le soutien logistique nécessaire pour la mise en œuvre du CONOPS révisé. Afin d'assurer l'efficacité de ce soutien, des réunions impliquant les hauts responsables de ces deux entités ont continué à se tenir au niveau stratégique, alors qu'au niveau opérationnel, le Centre d'appui aux opérations conjointes coordonne, de manière efficace, la planification et la fourniture de l'ensemble du soutien logistique requis au personnel en uniforme et civil de l'AMISOM déployé dans les six Secteurs. Au cours de la période sous examen, l'UNSOA a apporté le soutien nécessaire à la première phase de l'Opération *Eagle*, en commençant par les opérations de relève des troupes dans les six Secteurs, même si des difficultés ont été rencontrées dans le Secteur 2.

41. Outre l'appui apporté aux opérations conjointes entreprises par les forces de l'AMISOM et de la SNA, l'UNSOA a continué de soutenir les trois composantes de l'AMISOM dans les six Secteurs de la zone de la Mission. Toutefois, l'acheminement de ce soutien à nombre de localités est actuellement effectué par voie aérienne, en raison de craintes liées à la pose d'engins explosifs improvisés sur les principales voies d'approvisionnement terrestres. Il importe, par conséquent, de renforcer la flotte actuelle d'hélicoptères de transport moyen des Nations unies, afin de faciliter l'acheminement rapide du soutien nécessaire. À la suite de l'offre du Gouvernement de la République du Tchad de mettre à la disposition de l'AMISOM des hélicoptères utilitaires et de combat, une équipe technique conjointe UA-UNSOA a séjourné au Tchad, du 8 au 14 octobre 2013, pour évaluer ces hélicoptères et leurs équipages. Des discussions sont également en cours avec le Gouvernement du Burundi pour concrétiser son offre de fournir huit hélicoptères militaires à l'AMISOM.

42. L'UNSOA a également commencé la construction de plateformes au niveau des Secteurs de Baidoa et de Beletweyne. L'UNSOA apporte à l'AMISOM un soutien accru dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. En ce qui concerne le soutien médical, l'UNSOA a procédé à 35 évacuations médicales, et facilite les opérations de transfert, de redéploiement et de rapatriement. Toutefois, les installations

médicales des Secteurs ont besoin d'être relevées pour atteindre le niveau d'hôpitaux de rôle 2, afin de permettre un soutien médical de proximité au niveau des Secteurs. Une autre difficulté est liée au manque de médecins spécialisés, qui devraient être déployés par les pays contributeurs de troupes, pour atteindre le niveau d'hôpitaux de rôle 2 dans les Secteurs. En ce qui concerne le transport, l'UNSOA a fourni à l'AMISOM 36 véhicules, en attendant 111 autres qui seront bientôt livrés pour remplacer les véhicules cédés à l'AMISOM en 2009 dans la cadre de la liquidation de la Mission des Nations unies en Érythrée et en Éthiopie (MINUEE). Toutefois, l'UNSOA continue de faire face à des difficultés pour l'entretien des véhicules blindés de transport de troupes (VBTT). Des dispositions sont en train d'être prises pour régler ce problème.

43. Conformément aux dispositions pertinentes de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies, l'UNSOA a mis en place des mécanismes pour la mise en œuvre progressive d'un soutien logistique ciblé en faveur de la SNA, en même temps qu'elle a commencé à apporter un soutien logistique à la SNA en utilisant les ressources versées au Fonds d'affectation spéciale pour la SNA. Ce Fonds n'a enregistré, à ce jour, que deux millions et demi (2,5 millions) de dollars américains de versements et cinq millions (5 millions) de dollars américains de promesses de contributions. Étant donné que les besoins de la SNA pour les six et douze prochains mois sont estimés respectivement à douze et à vingt-deux millions de dollars américains, il est impératif que les financements requis soient sécurisés, afin de garantir la fourniture de ce soutien essentiel à la SNA.

44. Enfin, il convient de relever que l'UA et les Nations unies ont initié le processus de révision du Protocole d'accord signé en 2009 pour la fourniture d'un soutien logistique à l'AMISOM. L'objectif de cet exercice conjoint est d'identifier les insuffisances enregistrées et de renforcer les aspects positifs.

VI. OBSERVATIONS

45. La Somalie continue de réaliser des progrès, malgré les nombreux défis qu'elle rencontre. Il est essentiel que les parties prenantes somaliennes persévèrent dans leurs efforts, et que la communauté internationale renforce son soutien au GFS.

46. Le GFS doit bénéficier d'un soutien financier et autre approprié pour mettre en œuvre sa *Vision 2016*. Lors de la première réunion du Forum pour le partenariat de haut niveau sur la mise en œuvre du nouveau Compact (*New Deal Compact*) pour la Somalie, tenue à Mogadiscio, le 24 février 2014, le Président Hassan Sheikh Mohamoud a lancé un appel aux partenaires pour qu'ils honorent leurs engagements, afin de permettre au Gouvernement de mettre en œuvre les mesures prévues dans le cadre du Compact. Le GFS a besoin de ressources financières pour mettre en œuvre sa Feuille de route, notamment en ce qui concerne la stabilisation et la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, y compris les régions nouvellement conquises, et ce avant les élections générales en 2016.

47. La Feuille de route adoptée par le GFS est la preuve de sa détermination à consolider les acquis sécuritaires enregistrés grâce aux opérations militaires conjointes de l'AMISOM et de la SNA. Les dirigeants politiques somaliens et toutes les autres parties

prenantes doivent continuer à faire montre de désintéressement, de sens des responsabilités, d'engagement et d'unité d'objectif, afin de consolider les progrès accomplis. À cet égard, il est essentiel que le Gouvernement entreprenne une campagne appropriée de sensibilisation sur la stratégie de stabilisation et le processus de construction de l'État, et ce dans le cadre de la Loi sur les collectivités locales et de la Constitution fédérale provisoire. Les récents efforts de sensibilisation et les résultats positifs des interactions conduites par le Président du GFS et celui du Parlement à Baidoa, ainsi que les consultations que le Premier ministre a eues à Bullo Burto, sont la preuve éloquente de l'efficacité d'une telle démarche dans la consolidation de la paix et de l'État. Dans le même temps, les efforts visant à promouvoir un dialogue constructif entre le GFS et le Puntland doivent être encouragés.

48. Les opérations conjointes de l'AMISOM et de la SNA ont permis la reprise de 16 districts, mais sept autres districts demeurent encore sous le contrôle d'Al-Shabaab, et leur conquête constituera le principal objectif de la prochaine phase des opérations militaires. S'il convient de se féliciter des succès enregistrés à ce jour, il importe toutefois de garder en vue les défis que l'AMISOM et le GFS se doivent de relever dans la phase qui s'ouvre. En particulier, il importe de relever que l'AMISOM manque de moyens aériens adéquats, lesquels sont d'une grande importance pour les mouvements de troupes dans la zone de théâtre de la Mission, les évacuations sanitaires et l'acheminement du soutien logistique aux postes avancés. L'état opérationnel des véhicules blindés disponibles doit faire l'objet d'une attention immédiate. D'une façon générale, la Mission fait face à un manque de moyens de transport de troupes, de véhicules blindés, de camions de transport de carburant et d'eau, ainsi que d'ambulances.

49. Une SNA efficace, motivée et dotée de moyens adéquats est une condition nécessaire pour la réalisation des objectifs poursuivis. La SNA a fait preuve de bravoure et d'un professionnalisme croissant lors des opérations conjointes avec les forces de l'AMISOM. Aussi est-il impératif que toutes les insuffisances identifiées en matière de capacités de la SNA soient corrigées, afin de renforcer davantage son efficacité lors des futures opérations conjointes avec l'AMISOM. La communauté internationale se doit de contribuer généreusement au Fonds d'affectation spéciale en appui à la SNA, afin d'atteindre le montant projeté de vingt-deux millions (22 millions) de dollars américains, nécessaire pour couvrir les dépenses prévues pour le soutien logistique envisagé en faveur de la SNA.

50. Je voudrais, une fois encore, féliciter la SNA et l'AMISOM pour les progrès qu'elles continuent d'accomplir sur le terrain. Je rends hommage aux pays contributeurs de troupes et de personnels de police pour leur engagement continu et les sacrifices consentis. Je suis reconnaissante à tous les partenaires qui apportent un soutien à l'AMISOM et à la SNA. Je réitère mes remerciements à l'IGAD pour son rôle crucial et son engagement en faveur de la paix et de la réconciliation en Somalie.